

envoyé directement par le maréchal Bazaine pour préparer des vivres sur la ligne des Ardennes à hauteur de Montmédy, et avisé moi-même du camp de Châlons d'avoir à en préparer pour l'armée du maréchal de Mac-Mahon sur le même point et à la date du 26, je n'ai pu que conclure à la jonction des deux armées vers cette date-là. »

Les documents télégraphiques joints au dossier viennent confirmer de la manière la plus nette la déposition de M. l'intendant général Wolff.

Nous voyons d'abord (dépêche 751 du bureau de Montmédy) le commandant Magnan quitter Carignan le 24 à sept heures du matin pour venir se fixer de nouveau à Montmédy.

Le 25, à sept heures dix-sept du matin, l'intendant général télégraphie au sous-intendant militaire de Stenay :

N° 335 { 7 h. 17 { Départ.
 { 8 h. 13 { Arrivée.

« Réunissez tous les moyens de transport et ceux des environs.

« Faites garnir les voitures de paille et tenez-les prêtes à aller chercher des blessés. Invitez les habitants à avoir du bouillon. Jusqu'à nouvel ordre n'expédiez plus à Montmédy que des bœufs. « Si Stenay était menacé par l'ennemi, faites diriger sur Montmédy tous les moyens de transport et les approvisionnements. »

En même temps, le sous-préfet écrivait au maire de Stenay :

« 25 août, huit heures treize matin. — Engagement probable sous peu de temps. Tout préparer pour recevoir les blessés et les aller chercher s'il y a lieu. » Et il adressait aux maires de Saint-Jean et de Longuyon la circulaire suivante :

« Il y a tout lieu de croire qu'un engagement aura lieu très-prochainement, sinon dans l'arrondissement, du moins tout près de nous. Il faut que tout soit préparé d'avance.

« Prenez toutes les mesures nécessaires. Organisez l'hôpital, et prévenez tant à Marville que dans les communes voisines qu'on soit prêt, s'il y a lieu, à aller chercher les blessés dans des charrettes bien garnies de paille. Il serait bon aussi, dès que vous aurez connaissance d'une affaire, de demander à chaque maison qu'elle prépare quelques litres de bouillon. Si vous avez des craintes pour le bétail et les provisions de la commune, vous pouvez les faire rallier sur Montmédy. Prévenez Longuyon pour qu'il en fasse autant, s'il est menacé. Les Prussiens enlèvent tout ce qu'ils trouvent. »

Ainsi tout se prépare pour la réussite des opérations ultérieures dont parle le ministre dans sa circulaire précitée du 22 août (minuit vingt, n° 715), qui marque nettement les deux phases distinctes du rendez-vous de Montmédy. Pendant les journées

du 19, du 20 et du 21, le gouvernement a espéré à tout instant voir aboutir le plan arrêté par le maréchal Bazaine et annoncé le 18 par le commandant Magnan.

A partir du 21, le silence et l'inaction du maréchal lui montrent qu'il faut renoncer à un résultat immédiat et reporter ses espérances sur la réussite d'opérations ultérieures.

Ces opérations ne restent plus subordonnées à la seule initiative du commandant en chef de l'armée du Rhin, qu'on n'espère plus, comme dans les premiers jours, voir apparaître inopinément sur la ligne des Ardennes. La date du rendez-vous donné à Montmédy est fixée au 26. L'intendant général Wolff, le général Dejan, le commandant Magnan le savent et ils envoient, chacun de leur côté, à Metz de nombreux émissaires pour mettre le maréchal Bazaine au courant de la situation.

Pendant ce temps, que se passe-t-il au quartier général de l'armée du Rhin ? Un émissaire apporte une dépêche le 23. Immédiatement les ordres sont donnés en vue d'un prochain départ. Modérant l'impatience de ses subordonnés, le maréchal Bazaine choisit précisément cette journée du 26 pour mettre son armée en mouvement. Rien ne l'arrête, puisque, dit-il lui-même, l'ennemi semble ne pas vouloir accepter le combat ; mais il veut rester à Metz, et n'osant prendre sur lui la responsabilité d'une pareille décision en présence des communications qu'il a reçues et que ses lieutenants ignorent, c'est sur eux qu'il essaye de faire retomber cette responsabilité par la conférence de Grimont.

Devant ces faits irrécusables, est-il nécessaire de demander au colonel Lewal le contenu de cette dépêche que le maréchal Bazaine supprime en lui substituant un télégramme antérieur ? surtout lorsque nous entendons le maréchal dire lui-même, dans son interrogatoire du 21 novembre :

« Si par cas une dépêche pareille annonçant la marche du maréchal de Mac-Mahon était arrivée à titre de renseignement, puisqu'elle n'émanait pas du maréchal de Mac-Mahon, elle n'aurait pas eu pour moi une autorité assez grande pour remettre en opérations une armée qui se reconstituait après des combats qui avaient fait subir aux cadres des pertes très-sensibles, sans connaître d'une manière positive les mouvements opérés par le maréchal de Mac-Mahon. »

Pour terminer l'exposé des faits concernant le commandant Magnan que l'instruction a pu recueillir, il nous reste à mentionner quelques-uns des émissaires qu'il a envoyés à Montmédy pendant le second séjour qu'il a fait dans cette place, du 24 au 31 août.

Nous voyons d'abord le douanier André, qui part de Montmédy le 25 au soir avec une lettre très-pressée du commandant Magnan pour le colonel Turnier, et qui arrive à Thionville le 26.

Le lendemain 27, le commandant de Thionville lui remet la réponse en disant :

« Je ne puis rien lui dire, je ne sais rien ! » Et cette réponse arrive à destination le même jour à onze heures du soir.

Ce propos du colonel Turnier au douanier André semble indiquer que la dépêche au commandant Magnan était sans importance ; cependant il y a lieu de remarquer que le commandant supérieur de Thionville avait, le 27, des nouvelles de Metz, puisque le même jour il envoyait par M. le procureur impérial Lallement, au maréchal de Mac-Mahon, une dépêche qu'il recommandait dans les termes les plus pressants, et dont nous trouvons le contenu dans les dispositions de MM. Brun, sous-préfet de Sedan, et Hulme, adjoint au maire de Mouzon :

« Nous sommes entourés à Metz, mais faiblement, dit cette dépêche, nous percerons quand nous voudrons, nous vous attendons. »

L'instruction n'a pu constater si le colonel Turnier avait envoyé cet avis au commandant Magnan. Quoi qu'il en soit, il semblerait résulter du propos rapporté par André, que le 27, à sept heures du matin, le commandant supérieur de Thionville n'avait pas encore reçu les nouvelles qu'il confiait quelques heures après à M. Lallement.

Le même jour, 27 août, deux autres préposés des douanes, Pattée et Weber, recevaient du commandant Magnan à Montmédy une dépêche cachetée et roulée en forme de cigarette, avec ordre de la porter au maréchal de Mac-Mahon. Le 28, ces émissaires remettaient leur message à Beaumont au général Martin des Paillères, qui le faisait parvenir à l'état-major général. L'instruction n'a pu recueillir aucun renseignement sur le contenu de cette communication.

Nous nous bornerons à citer pour mémoire, en terminant, les deux autres émissaires, Lambert et Chamillard, qui figurent dans le troisième groupe (section F), dont les dépositions ne présentent aucun intérêt.

Le 31 août, à midi, le commandant Magnan quittait Montmédy avec le capitaine Mélard, qui revenait de Thionville, où il avait pu faire parvenir, avec l'aide du commissaire cantonal Guyard, une dépêche du maréchal de Mac-Mahon destinée au maréchal Bazaine.

Le commandant Magnan quittait cet officier à Virton, en annonçant l'intention de se diriger sur Paris par la Belgique, mais il s'arrêtait à Longwy, où nous le trouvons dès les premiers jours de septembre, cherchant toujours à communiquer par la Belgique avec l'armée de Metz.

« Quand je vis que le temps se passait, dit-il dans sa déposition, et que chaque jour éloignait de moi l'espérance de rejoindre mon poste, je crus de mon devoir de rentrer et de me mettre à la disposition du gouvernement de la Défense nationale ; mais, apprenant que le général Bour-

baki était sorti de Metz, je n'eus qu'une pensée, c'était de le rejoindre, persuadé que j'étais que s'il était sorti de Metz il devait y rentrer, et que cette occasion était inespérée pour moi. »

Nous voyons, en effet, le commandant Magnan quitter Longwy le 14 septembre avec une lettre du lieutenant-colonel Massaroli pour le général Trochu, et nous constatons qu'il lui était encore possible de rentrer à Paris et de satisfaire ainsi sa louable ambition de remplir son devoir. Il est difficile de comprendre comment il a pu être arrêté dans l'exécution de ce projet, le 14 septembre, par la nouvelle de la sortie de Metz du général Bourbaki, que l'agent Régnier n'y est venu chercher que le 23. Quoi qu'il en soit, le commandant Magnan arrivait de nouveau à Longwy par la frontière de Belgique, dans les premiers jours d'octobre, et il quittait définitivement cette place le 9 dudit mois, pour aller rejoindre à Luxembourg le général Bourbaki.

L'instruction n'a pu recueillir aucun renseignement sur la nature des services que le commandant Magnan a pu rendre en Belgique pendant la seconde quinzaine de septembre. On ne peut s'expliquer la position expectante qu'il a gardée du 14 au 24, lorsque son devoir, comme il le dit lui-même, lui commandait impérieusement de reprendre sa place dans l'armée.

CHAPITRE VIII.

Dépêche du 27 août.

Le colonel Turnier remet, le 27 août, à M. le procureur impérial Lallement une dépêche importante pour le maréchal de Mac-Mahon.

Nous avons vu précédemment que le colonel Turnier avait reçu, le 21 août, les trois dépêches chiffrées du 20 et la lettre en clair du général Coffinières, citée au chapitre IV. Ce dernier document, le seul qui pût à ce moment renseigner le commandant supérieur de Thionville sur la situation de l'armée du Rhin, avait été expédié le jour même à Paris par M. de Bazelaire, à Longwy par le commissaire cantonal Guyard, et à Montmédy par les émissaires Fays et Lagneaux.

Le 23 août, les douaniers Hiégel et Simon avaient apporté à Thionville la dépêche du maréchal de Mac-Mahon datée de Courcelles. Le colonel Turnier s'était chargé de faire parvenir à Metz cette importante communication et avait renvoyé ces deux émissaires à Montmédy, sans leur donner aucun message pour l'armée de Châlons.

Le 26 août arrivait à Thionville M. Lallement, procureur impérial à Sarreguemines, qui avait dû fuir devant la menace de l'ennemi. Ce magistrat recevait le jour même les visites du sous-préfet, du président du tribunal, du procureur impérial et de plusieurs autres personnes. Son arrivée était immédiatement connue dans la place, et il n'est pas vraisemblable qu'elle ait été ignorée du colonel

Turnier, qui cependant ne s'adressa que le lendemain 27 à M. Lallement, pour lui confier une dépêche destinée au maréchal de Mac-Mahon.

Le 26 août, également dans la soirée, le garde mobile Syndic, parti de Monmédy le 22 avec un duplicata de la dépêche apportée le 23 à Thionville par Hiégl et Simon, avait rendu compte au colonel Turnier de l'insuccès de ses tentatives pour pénétrer à Metz. Cet officier supérieur l'avait congédié sans lui donner aucun message pour Montmédy, et lui avait fait connaître qu'il avait déjà envoyé à Metz la dépêche du maréchal de Mac-Mahon par un émissaire qui n'était pas encore de retour.

Dans la soirée, le douanier André rapportait à Thionville une lettre du commandant Magnan. Le lendemain, 17 août, vers sept heures du matin, le colonel Turnier remettait à cet émissaire une réponse pour l'aide de camp du maréchal Bazaine et lui disait : « Je n'ai aucune nouvelle à donner au commandant Magnan; je ne sais rien. » Quelques heures après, dans la matinée du 27, le colonel Turnier rencontrait M. Lallement devant le café des officiers, et, en présence de son guide Maud'heux, il lui faisait connaître qu'il avait des nouvelles du maréchal Bazaine à transmettre au maréchal de Mac-Mahon; il ajoutait qu'en raison de l'importance de cette communication il ne savait à qui la confier, et il le pria, dans l'intérêt de l'armée, de vouloir bien s'en charger.

« Il me remit alors, dit M. Lallement dans sa déposition, un morceau de papier plié en quatre et dont la feuille entière avait à peu près les dimensions d'une demi-feuille de papier à lettre ordinaire. Le colonel me dit que je pouvais lire la dépêche. Je refusai par discrétion, me réservant, comme elle n'était pas fermée, d'en prendre connaissance si j'apercevais un danger. »

Le 27 août, à six heures du soir, M. Lagosse, maire de Montgon, arrive à Thionville apportant au colonel Turnier la dépêche du général Ducrot. « Écrivez-lui, dit le colonel Turnier en le congédiant, ce que je vais vous dicter, et vous le répérez au maréchal de Mac-Mahon :

« Le maréchal Bazaine est sous Metz, à peu près à cinq kilomètres en avant, en communication avec la ville. Les Prussiens occupent les carrières de Jaumont. Ils ont fait des terrassements pour se faire un camp retranché; ils ont forcé les paysans à faire ce travail. Le gros de l'armée prussienne est massé sous les bois au-dessus. Si c'est nous qui les attaquons, prendre garde aux embûches que ces bois pourraient contenir. Hier soir on n'avait pas vu le gros des troupes prussiennes faire de mouvement. »

Le lendemain 28, Flahaut et Marchal parlaient pour Metz avec la dépêche du général Ducrot, apportée par M. Lagosse. Le colonel Turnier jugeait inutile de leur donner en même temps un duplicata

de la dépêche du 22 du maréchal de Mac-Mahon, dont il connaissait toute l'importance et qu'il avait en main depuis le 23.

On peut tirer de l'ensemble de ces faits les déductions suivantes, pour ce qui concerne la dépêche confiée le 27 par le colonel Turnier à M. Lallement :

1° Le contenu de cette dépêche ne peut avoir pour origine les renseignements contenus dans la lettre du général Coffinières.

Nous avons constaté, en effet, que cette lettre a déjà été expédiée de Thionville le 21, en triple expédition, que depuis cette époque le colonel Turnier a eu de nombreuses occasions pour en envoyer de nouvelles copies, et qu'il a jugé inutile, depuis le 21, de renouveler cet envoi.

2° Cet émissaire a dû arriver à Thionville dans la matinée du 26.

Il est difficile d'admettre, en effet, qu'à une époque où il était encore possible de se rendre en voiture de Thionville à la frontière sans rencontrer l'ennemi, le colonel Turnier n'ait pas expédié, aussitôt après l'avoir reçue, une dépêche qu'il jugeait urgent de faire parvenir le plus tôt possible au maréchal de Mac-Mahon. D'autre part, nous l'avons vu, le 27, à sept heures du matin, congédier le brigadier des douanes André, en lui disant qu'il n'a pas de nouvelles. Cet émissaire réunissait cependant toutes les qualités requises pour lui inspirer confiance, par suite de sa position et en raison de la rapidité avec laquelle il venait de s'acquitter de sa mission.

3° L'arrivée de cet émissaire a prouvé d'une manière certaine au colonel Turnier que la dépêche du 22 du maréchal de Mac-Mahon était arrivée à destination.

Le 26 au soir, le colonel Turnier attend le retour de l'émissaire à qui il a confié ce message si important. Il le dit au garde mobile Syndic, et, le 28, alors qu'il envoie à Metz Flahaut, en qui il a toute confiance, il juge inutile de lui remettre un duplicata de ce télégramme. La seule explication possible de ce fait est que l'émissaire, arrivé à Thionville dans la matinée du 27, apportait la preuve matérielle de l'arrivée à destination de cette dépêche.

4° Cet émissaire a dû quitter Metz dans la soirée du 26. Cette appréciation résulte des termes mêmes dont s'est servi le colonel Turnier, lorsqu'il dictait à M. Lagosse les renseignements destinés au maréchal de Mac-Mahon : « Hier soir, on n'a pas vu le gros des troupes prussiennes faire de mouvement. » Elle se trouve confirmée par le contenu de la dépêche du 27, comme on le verra ci-après.

Le colonel Turnier, invité à renseigner l'instruction sur la nature de la mission qu'il a confiée le 27 août à M. Lallement, a répondu comme il suit aux diverses questions qui lui ont été adressées dans ce but :

« D. Vous rappelez-vous que M. Lallement,

« procureur impérial à Sarreguemines, a été mis en rapport avec vous, le 27 août, par un nommé Maud'heux, employé de la maison de Wendel ?

« R. Je me rappelle très-bien le passage à Thionville de MM. Lallement et Maud'heux et d'avoir très-particulièrement causé avec ce dernier.

« D. Vous rappelez-vous avoir remis une dépêche à M. Lallement avec prière de la faire parvenir au maréchal de Mac-Mahon ?

« R. Je me rappelle vaguement les circonstances dans lesquelles j'ai pu remettre à M. Lallement une dépêche à destination du maréchal de Mac-Mahon.

« J'ai dû naturellement profiter du passage de M. Lallement pour donner de l'armée du Rhin tous les renseignements qui m'étaient parvenus et que je croyais exacts.

« D. La dépêche que vous auriez remise à M. Lallement, d'après le témoignage de M. Hulme, qui a été chargé de la porter de Sedan à Raucourt, où elle a été remise par lui, le 27 août, à l'empereur et au maréchal de Mac-Mahon, était conçue en ces termes :

« Le colonel Turnier fait savoir qu'il reçoit de Metz, pour être communiquée à l'armée française, s'il est possible, une dépêche ainsi conçue :

« Nos communications sont coupées, mais faiblement, nous pourrions percer quand nous voudrions, et nous vous attendons. »

« R. — Il est très-possible que j'aie rédigé une semblable dépêche, qui était conforme aux renseignements officiels que j'avais reçus précédemment de Metz et en particulier du général Coffinières. »

L'instruction a dû faire remarquer au colonel Turnier que les termes mêmes de son message indiquent qu'ils sont la reproduction d'une dépêche reçue de Metz; que rien dans la lettre du général Coffinières, en date du 20 août, ne pouvait faire préjuger des intentions du commandant en chef de l'armée; que cette lettre ayant été expédiée déjà par lui-même au moyen de trois émissaires différents, dès le 21, il ne pouvait considérer les renseignements qu'elle renferme comme des nouvelles dont il était urgent d'aviser le maréchal de Mac-Mahon, et dont l'importance nécessitait le choix d'un messenger présentant des garanties exceptionnelles.

A ces observations, le colonel Turnier s'est borné à répondre : « Mes souvenirs sont excessivement vagues au sujet de la dépêche que j'ai pu remettre à M. Lallement. Il est très-probable que ma dépêche n'était qu'une copie d'une dépêche que j'avais reçue toute rédigée, et si ma déclaration précédente n'est pas entièrement conforme à

« la présente, c'est parce que, je le répète, ma mémoire me fait complètement défaut dans cette circonstance; mes souvenirs ne me permettent pas non plus d'indiquer la source de cette dépêche, ni quand je l'avais reçue, ni qui l'avait apportée. »

M. Lallement remet, le 29 août, la dépêche du colonel Turnier au commandant supérieur de Sedan.

M. Lallement a donné, dans sa déposition, les détails les plus circonstanciés sur son voyage de Thionville à Sedan et sur son entrevue avec le commandant supérieur de cette dernière place.

Il partit de Thionville en voiture, le 27 août, vers deux heures de l'après-midi, accompagné de MM. Schnaiter, Lætgen et Maud'heux.

Arrivé à Luxembourg le soir même, il y passa la nuit et prend, le lendemain matin 28, le train de Belgique, toujours accompagné de M. Schnaiter, qu'il ne quitte qu'à Libramont.

Pendant le trajet, M. Lallement lie conversation avec un jésuite, le P. Boëtmann, qui est monté à Luxembourg dans son compartiment.

Ce religieux apprend au procureur impérial de Sarreguemines qu'il vient de quitter Metz, et il lui montre une lettre que le maréchal l'a chargé de faire parvenir à M^{me} la maréchal Bazaine. M. Lallement n'atteint Bouillon qu'à une heure trop avancée pour pouvoir continuer son voyage; il y reste pendant la nuit et n'arrive à Sedan que le 29, vers huit heures du matin. Il rencontre dans la cour de la citadelle M. le substitut Bouchon-Garnier, artilleur de la garde nationale, qui l'envoie à M. le général de Beurmann.

« Je remis à cet officier général, dit M. Lallement dans sa déposition, la dépêche qui m'avait été confiée par M. le colonel Turnier, et il me demanda comment je pourrais lui attester mon identité. J'invoquai le témoignage de M. Bouchon-Garnier, auprès duquel nous descendimes, M. le général de Beurmann et moi; le général n'avait pas quitté la dépêche qu'il tenait à la main.

« Il paraissait très-impressionné. M. Bouchon-Garnier ayant attesté au général que j'étais bien le procureur impérial de Sarreguemines, M. de Beurmann me recommanda la discrétion la plus absolue. Je le quittai alors; il rentra dans son cabinet, et, après avoir causé quelques instants avec M. Bouchon-Garnier et quelque-uns de ses amis qui étaient entourés d'un groupe assez considérable de personnes, je me rendis à l'hôtel de l'Europe où je trouvai une voiture qui me conduisit à Charleville. »

M. Bouchon-Garnier, en confirmant la déposition de M. Lallement, ajoute quelques détails sur l'entrevue de ce magistrat avec le commandant supérieur de Sedan :

« Au moment où M. Lallement s'adressait à moi,